



C'est le moment du changement !

Cette rentrée pour notre réseau est marquée par les changements qui sont intervenus dans les Bureaux de l'ensemble des AVF, au niveau local, régional et national.

En effet, les Assemblées Générales du printemps et celles qui sont encore à venir d'ici la fin de l'année sont le résultat d'une démarche de longue haleine. Elle se concrétise par l'arrivée de nouveaux acteurs et couronne le travail fait pour assurer la relève...

C'est le moment de remercier les membres des équipes qui ne pouvaient plus continuer en raison de nos statuts ou qui ne voulaient plus poursuivre leur mandat.

Trois ans s'ouvrent devant nous pour ancrer, dans la réalité quotidienne, l'élan et l'impulsion que sous-tend le projet du nouveau Bureau National et préparer l'avenir qui nous interrogera, une fois de plus, lors du prochain Congrès à Nantes, les 4 et 5 juin 2021.

Notre association prévoit dans sa charte, **une vraie mission d'accueil qui doit s'appuyer sur la volonté de se former pour être menée avec compétence.** Ainsi, chacun, là où il est, **portera par son engagement l'adhésion à nos valeurs** et à toutes les actions qui nous permettront de répondre aux attentes de ceux qui nous sont confiés ou qui viennent vers nous.

C'est le moment, pour chacun d'entre nous, de se donner les moyens d'être prêt, de se former pour exercer son rôle, conscient des enjeux à tous les niveaux de notre réseau... local, régional et national.

C'est le moment, dans chaque AVF,

- **de développer notre notoriété** en se rendant visible à toutes les occasions pour ne plus entendre *« C'est formidable ce que vous faites, mais on ne vous connaît pas. »* ;
- **de se doter de nouveaux outils de gestion** plus performants, pour se rendre disponible à notre mission d'accueil et ne plus passer trop de temps dans les tâches administratives ;
- **de faire vivre nos outils de communication** pour que l'information circule *« afin que nul n'ignore »* qui nous sommes, ce que nous faisons, avec quels moyens nous le faisons, ce que nous voulons, comme un chemin à emprunter et ne plus entendre en interne : *« On n'est pas au courant ! »*.

Nous avons une offre de réponses à des besoins dont nous mesurons l'ampleur.

Soyons là, où l'on nous attend, trop souvent sans nous connaître !



Michèle Prou Barba

**« Soyons
là où
l'on nous
attend ! »**

LES FLUX D'ARGENT DANS LE RÉSEAU AVF

L'argent dans le réseau AVF... Ce sujet est récurrent. Il est temps de l'aborder sans tabou et de répondre aux nombreuses questions que se posent légitimement nos adhérents et pour lesquelles une réponse claire et limpide s'impose.

Après un rappel de quelques notions générales traitant du financement des associations, nous éclairerons notre présentation par des informations ciblées sur notre réseau.

LE FINANCEMENT DANS LES ASSOCIATIONS

C'est une opération qui consiste à se procurer des **ressources monétaires** pour la **réalisation d'un projet** qui peut prendre différentes formes. En effet, malgré son caractère **non lucratif**, une association Loi de 1901 a besoin de recettes pour financer son fonctionnement.

C'est pourquoi, les statuts exigent des adhérents le règlement d'une **cotisation**. Il s'agit de la première ressource d'une association, **qui n'a pas vocation** à être transformée en réserve de trésorerie.

D'autres formes de ressource existent : **le parrainage** qui sous-entend une contrepartie, **le mécénat** qui n'attend rien en échange de son soutien, **le prêt bancaire** pour des investissements sur plusieurs années, **le crowdfunding**, financement participatif souscrit sur présentation d'un projet, **des activités lucratives** (prestation de service, vente de produits, organisation d'évènements...).

LE FINANCEMENT DU RÉSEAU

Le **réseau AVF** est financé, pour l'essentiel, par la **cotisation de l'adhérent** et se répartit sur **trois niveaux** : **l'AVF local, l'Union Régionale (URAVF) et l'Union Nationale (UNAVF)**.

• Au niveau local

Chaque AVF est autonome et vote en Assemblée Générale le montant de la cotisation par adhérent. Les sommes versées diffèrent selon les AVF. La fourchette s'établit entre 25 et 60 € par an, **soit une moyenne de 43 €** environ.

La différence significative de la cotisation entre les AVF (35 €) tient au fait que certains AVF sont soutenus par les collectivités locales qui participent à leur fonctionnement par des subventions, la mise à disposition de locaux, la prise en charge de services à l'occasion d'animations ou d'évènements ponctuels.

Quelques AVF demandent une participation complémentaire de quelques euros aux animations.

• Au niveau régional

Les AVF locaux versent aux Unions Régionales une cotisation par adhérent dont le montant est de l'ordre de 6 € en moyenne. Son montant est voté lors de l'Assemblée Générale de chaque URAVF. Cette cotisation est majorée de la quote-part versée à l'Union Nationale.

Dans certaines Unions Régionales, des sponsorings de type mécénat complètent les recettes notamment à l'occasion de manifestations ponctuelles.

• Au niveau national

Les Unions Régionales AVF reversent aujourd'hui à l'Union Nationale AVF la somme de **2,40 € par adhérent... montant inchangé depuis 10 ans ! Cette somme représente l'essentiel des ressources de l'UNAVF** à laquelle s'ajoutent les résultats de La Boutique et les versements reçus au titre de la Formation, versements qui compensent les frais engagés (rémunération, frais de déplacements et d'hébergement des formatrices).

La ressource provenant de **partenaires** a représenté, dans les années fastes, jusqu'à 3,5 % des recettes. Aujourd'hui, le retour sur investissement étant difficile à évaluer, ces parrainages sont menacés de disparition.

LES FLUX D'ARGENT DANS LE RÉSEAU AVF

Pour résumer, disons que, sur la base d'une cotisation de 43 € en moyenne, **la répartition des recettes** en pourcentage est la suivante :

• Local	81 %
• Régional	13 %
• National	6 %

Les frais de structure de notre organisation s'élèvent à environ 13 %.

Ces ratios tuent la légende selon laquelle l'Union Nationale prélèverait la moitié de la cotisation versée par les adhérents...



À QUOI SERT MA COTISATION ?

La cotisation de chacun des adhérents sert exclusivement au financement des actions du réseau AVF à tous les niveaux, pour un accueil de qualité des Nouveaux Arrivants, pour une communication efficace et moderne, pour une valorisation des bénévoles grâce à la formation et, enfin, pour l'organisation des Congrès, qui sont le ciment et le moteur de notre association.

La question des fonds propres et de leur importance est aussi un point à clarifier.

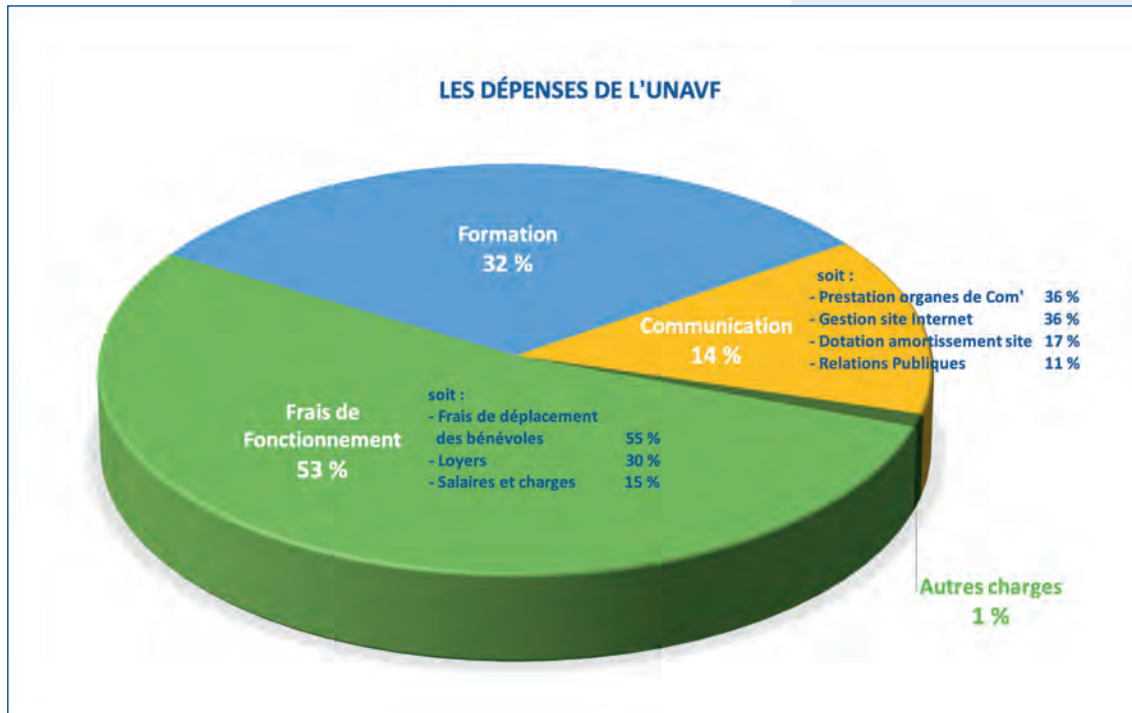
Ils résultent des excédents de gestion. L'accumulation de réserve doit correspondre à un objectif précis, validé par l'Assemblée Générale. Cette réserve, si elle doit être quantifiée, ne doit pas excéder une année de fonctionnement... Par ailleurs, soulignons que, dans le contexte actuel, les demandes de subvention auprès des institutions publiques peuvent être refusées en cas de fonds de réserve trop importants.

LES FLUX D'ARGENT DANS LE RÉSEAU AVF

LES DÉPENSES DE L'UNAVF

Elles concourent essentiellement au **financement du fonctionnement de l'organisme national**.

Au titre du budget 2019, elles sont présentées dans le graphique ci-dessous.



CONCLUSION

Pour pérenniser le rayonnement des AVF sur le territoire, nous devons développer la recherche de nouveaux partenaires, inventer une transversalité positive pour chaque entité, segmenter nos actions de communication, augmenter la formation de nos bénévoles et prévoir des fonds d'aide aux AVF en difficulté. **C'est aussi cela, l'esprit réseau !**

La mise en œuvre de ces axes stratégiques engendrera nécessairement un accroissement des dépenses et il convient de réfléchir, ensemble, dès maintenant, aux meilleures façons d'accroître nos ressources...

FLASH INFOS

Infos Congrès



Du 18 au 21 novembre prochain, le Bureau National se rendra à **Nantes**, ville du prochain **Congrès National des AVF**. Un premier contact sur place pour tous les acteurs de ce grand événement.

(Nantes, les 4 et 5 juin 2021)

Des vidéos à ne pas manquer...



Michelle MARC,
Responsable du
Service au
Nouvel Arrivant

(Vidéo : Le Service au Nouvel Arrivant)

et

Anne-Marie GUILLERMET,
Responsable de
la Formation



(Vidéo : La Formation à l'AVF)

vous parlent de leurs fonctions au sein du Bureau National AVF.

La Journée Nationale des Nouveaux Arrivants aura lieu le samedi 16 novembre 2019.

AVF ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES SERVICE AU NOUVEL ARRIVANT

Journée Nationale des Nouveaux Arrivants Samedi 16 novembre 2019

Vous venez d'arriver dans la ville ?

AVF fête les Nouveaux Arrivants !

Nouveaux contacts avec des habitants

Faites connaissance avec AVF et son Service au Nouvel Arrivant

Découvrez votre ville et son environnement

www.avf.asso.fr

Crédit Mutuel

Votre AVF vous attend le samedi 16 novembre 2019

Retrouvez sur notre site Internet
[\(https://avf.asso.fr/\)](https://avf.asso.fr/)

le programme de cette journée dans l'AVF le plus proche de chez vous.
Nous serons heureux de vous accueillir.

L'hospitalité de l'AVF VERSAILLES



Dans le cadre d'un échange entre Science Accueil et les AVF, une vingtaine de scientifiques et chercheurs étrangers de quatorze pays ont visité la ville royale et ont été invités à déjeuner dans des familles de l'AVF.

[\(https://avf.asso.fr/versailles/\)](https://avf.asso.fr/versailles/)

Pour tout savoir sur les actualités des AVF locaux et régionaux, retrouvez-nous sur notre site Internet !

[\(https://avf.asso.fr/\)](https://avf.asso.fr/)